



## Mobilisation pour l'emploi

Notre économie dispose de ressources capitales telles que l'industrie, l'agriculture, la recherche ou l'export. De plus, la nouvelle région constitue une opportunité inédite pour valoriser nos atouts, d'autant que la loi nous confère désormais une responsabilité majeure sur le développement économique. Malgré un taux de chômage régional inférieur à la moyenne nationale, celui-ci reste trop important et les enjeux de mutation de notre appareil productif sont considérables. Grâce au cadre stratégique du SRDEII, nous entendons fixer le cap d'une mobilisation collective au service de l'emploi en répondant aux besoins de formations prioritaires, en suscitant l'innovation et en accompagnant, sur le terrain les porteurs de projets et les chefs d'entreprise. Une agence régionale de développement économique unique verra bientôt le jour, constituant le bras armé de cette stratégie qui reposera principalement sur un partenariat renforcé avec les intercommunalités.

**Marie-Guite Dufay**  
Présidente de la région

## LE CHIFFRE

**2<sup>e</sup>** meilleur excédent commercial français : + 3,9 Mds euros

## > BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

# Le SRDEII 2017-2021 adopté !



Consultation, ateliers, tables rondes... une large concertation a été menée par la région.

**Le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) définit les orientations de la politique publique de développement économique et doit permettre d'organiser la complémentarité des actions menées par la région en matière d'aides aux entreprises avec les actions menées par les autres collectivités territoriales et leurs groupements.**

Adopté par les élus régionaux en assemblée plénière le 16 décembre, il est aujourd'hui transmis pour approbation au représentant de l'État en région. « *Le SRDEII est le fruit d'un processus de concertation obligatoire, que nous avons voulu très ouvert et participatif. Il a été élaboré avec nos partenaires, forts de leur propre expérience, et les acteurs du développement économique afin qu'il porte une vision d'avenir partagée des actions à conduire pour la région* », précise Jean-Claude Lagrange, vice-président de la région en charge de l'économie. La région a ainsi organisé au début de l'été une série d'ateliers thématiques d'échanges et de propositions. Par ailleurs, la nouvelle donne économique pour les intercommunalités et leurs relations

avec la région étaient au cœur d'un colloque organisé, le 6 décembre dernier à Besançon, par l'Assemblée des communautés de France.

### Une gouvernance coopérative

Au-delà du panorama économique régional et du cadrage stratégique, le schéma s'articule autour de quatre ambitions majeures: proposer un dispositif régional d'accompagnement complet et réactif au service des dynamiques d'entreprises; agir avec force sur les leviers de compétitivité: innovation, compétences, internationalisation, mutations écologiques et numériques, performance industrielle; déployer une action économique au plus près des territoires; instaurer une gouvernance coopérative des acteurs du développement économique. La région souhaite ainsi qu'il y ait un engagement collectif sur le pilotage et le suivi concerté et régulier de la compétence économique avec les partenaires régionaux. Cette gouvernance sera installée dans le cadre de la conférence annuelle de l'action économique que la région animera au cours du premier semestre 2017.

Le SRDEII sera consultable prochainement sur [www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr).

## DERNIÈRE MINUTE

### Contractualisation avec les intercommunalités

Partenaires privilégiées de la région, les collectivités intercommunales seront pleinement associées à la mise en œuvre des objectifs du SRDEII. Cet engagement se formalisera par une contractualisation avec les établissements publics à coopération intercommunale ou leurs

groupements. La volonté est d'organiser la complémentarité des actions régionales en matière d'aide aux entreprises (y compris sur l'immobilier d'entreprises) avec leurs actions et d'assurer une convergence entre la stratégie économique régionale et les stratégies locales.

## &gt; DÉVELOPPEMENT

# Accompagner les entreprises à l'international

L'ouverture à l'international est une exigence qui concerne de plus en plus d'entreprises, de toutes tailles, notamment dans un objectif de développement.

Avec une balance commerciale supérieure à la moyenne nationale et un grand nombre d'entreprises de dimension internationale, la Bourgogne-Franche-Comté est déjà tournée vers l'étranger. « *Notre volonté, explique Patrick Ayache, vice-président en charge du rayonnement international et de l'export, est d'amplifier le phénomène et de passer d'une politique d'accompagnement à l'export à une démarche plus globale à l'international. Ainsi, les besoins spécifiques des entreprises souhaitant se développer à l'international seront pris en compte dans les dispositifs de soutien à l'accompagnement global du développement de l'entreprise.* » Au titre des priorités identifiées, la région veut sensibiliser massivement les entreprises aux enjeux de l'international dans leur propre croissance, mettre en place un cadre d'actions pour optimiser un développement pérenne à l'international, fédérer un réseau des acteurs en charge de l'international et coordonner les outils de soutien aux PME dans ce domaine.



Parmi les actions proposées, des participations collectives à des salons.

Le programme d'actions collectives annuel, construit par le réseau de l'international en région et animé principalement par la chambre de commerce et d'industrie régionale, sera également renforcé. Ce programme vise à proposer à toute entreprise des participations collectives à des salons ou à des missions personnalisées à l'international. Il bénéficie

chaque année à plus de 500 entreprises et permet d'accélérer leurs retours sur investissements dans ces pays étrangers.

*Passer d'une politique d'accompagnement à l'export à une démarche plus globale à l'international*

En parallèle, la politique de promotion du territoire doit s'inscrire en cohérence avec les actions à l'international menées pour les entreprises régionales. Des actions seront par ailleurs conduites pour attirer des investisseurs étrangers potentiels en Bourgogne-Franche-Comté.

## &gt; INDUSTRIE

# La filière aéronautique symbole de l'excellence en Bourgogne-Franche-Comté !



Plus de 150 entreprises de la région possèdent des savoir-faire reconnus dans la filière aéronautique, laquelle tient une place majeure dans l'économie nationale.

Parmi elles, le groupe Zodiac Aerospace, 35000 salariés à travers le monde, leader mondial des équipements et systèmes aéronautiques montés à bord des avions et hélicoptères, emploie 300 salariés à Besançon. « *Cette entreprise est implantée dans notre région parce qu'il y a la compétence ici, notamment en terme de microtechniques* », souligne la présidente Marie-Guite Dufay. Le secteur de l'aéronautique représente plusieurs milliers d'équipementiers et

de sous-traitants qui investissent et recrutent. Les carnets de commande sont remplis pour les dix prochaines années ! L'enjeu pour les entreprises sous-traitantes qui veulent accéder à ce marché ou y conserver leur place est d'améliorer leur performance opérationnelle. La région accompagne dans leur développement et finance, au travers d'un vaste programme d'actions, les clusters industriels. Par exemple, le cluster « AéroTech » (aéronautique, spatial et défense) est animé par le pôle des microtechniques, en lien avec des acteurs nationaux comme le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (Gifas). Le soutien de la région s'élève à 353 145 euros sur 3 ans.

## &gt; ENTREPRISES

# Soutien au développement des TPE

La région porte une attention particulière aux toutes petites entreprises (TPE), qui couvrent l'ensemble du territoire (commerce, artisanat, services) et génèrent de l'emploi. Dans le cadre du SRDEII, elle soutiendra ainsi des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat, d'accompagnement de porteurs de projet et de conseil des entrepreneurs. Elle interviendra également en matière de financement des besoins des TPE en fonds de roulement et en fonds propres afin de favoriser leur pérennité. Deux dispositifs seront au cœur de l'action ré-

gionale: les aides directes avec le transfert à la région de la compétence Nacre (Nouvel accompagnement pour la création ou la reprise d'entreprise) pour les demandeurs d'emploi, et l'attribution d'aides sous forme d'avances remboursables à taux zéro via la régie autonome ARDEA. Deuxième dispositif: l'animation et la coordination des opérateurs et des financeurs de la création/reprise d'entreprise, tant au niveau régional qu'au niveau des territoires, seront une priorité dans la conduite de la politique régionale en faveur des TPE.

## &gt; ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

# Naissance d'un « Générateur Bourgogne-Franche-Comté »



Un travail collaboratif sera mené.

**Le SRDEII conforte les acteurs de l'économie sociale et solidaire et encourage l'émergence de projets de territoire.**

La région soutient la création du collectif « Générateur Bourgogne-Franche-Comté » qui vise à accompagner l'émergence de projets d'activités économiques issus des territoires. Composé d'acteurs de l'ESS tels que Franche-Comté Active et Bourgogne Active, Clus'Ter Jura, Go'Up, GRAIS Boîte à projets,

ce collectif réunit une multiplicité de compétences, de cibles, de méthodologies et d'implantations territoriales. À la croisée de l'aménagement du territoire et de l'économie, la volonté des participants à ce travail collaboratif est de faire bénéficier les territoires d'un accompagnement dans l'identification de leurs besoins et des réponses à y apporter. Chaque membre du collectif se positionne ainsi sur différentes phases identifiées (analyse des besoins du territoire, analyse de l'opportunité et de la faisabilité d'un modèle

entrepreneurial, construction du portage) en fonction de ses cibles et spécificités. Ces actions s'inspirent du dispositif « émergence » pré-existant sur le territoire franc-comtois qui a par exemple favorisé la naissance d'une filière « chanvre bâtiment » avec le Pays Val de Saône et le Pôle Energie d'Héricourt (70). Cette meilleure structuration permettra aussi de décroquer l'ESS et de développer les coopérations avec les entreprises commerciales et industrielles.

## &gt; en bref

## INSTITUTION

## Une offre de service renforcée dédiée aux acteurs économiques

L'Agence Régionale de Développement Economique (ARDE) Bourgogne-Franche-Comté, issue du rapprochement des deux agences déjà existantes, verra le jour au premier semestre 2017.

Cette agence unique a pour ambition de se rapprocher des acteurs économiques en intégrant des missions élargies. Plus transversale, plus à l'écoute du territoire, plus proche des entreprises, l'ARDE nouvelle version s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et de soutien à l'ensemble des acteurs du monde économique régional. Dans le cadre de la loi NOTRe, les EPCI se sont vus confier de nouvelles responsabilités dans le champ économique. L'ARDE a pour mission de les accompagner dans l'atteinte de leurs objectifs en leur faisant bénéficier de services adaptés tels que des outils d'expertise ou d'accompagnement dans le montage de projets complexes, nationaux ou européens.

L'agence assurera, en outre, l'animation technique du réseau des acteurs de l'innovation. Elle accompagnera la dynamique et la valorisation des clusters et des filières du territoire régional. Elle aura aussi pour mission d'assurer une veille et un suivi d'entreprises « à enjeux » dans le développement économique et l'emploi régional: start-ups innovantes, entreprises à fort potentiel de croissance, grands centres industriels... Par ailleurs, l'agence constituera un pôle territorial de « développeurs » qui interviendront sur le terrain en complémentarité des acteurs déjà présents auprès des entreprises. Enfin, L'ARDE poursuivra sa mission de promotion du territoire bourguignon-franc-comtois auprès des investisseurs potentiels français ou internationaux.



### Denis Hameau, vice-président en charge de l'économie sociale et solidaire

« Ce collectif va permettre d'accompagner l'émergence de projets de territoires et sans porteur identifié, tout au long de la chaîne de création, de l'idée au projet, puis à l'étude de faisabilité jusqu'à la structuration du portage. »

> FILIÈRES

# La région aux côtés des artisans



Maintien de l'aide financière aux entreprises artisanales.

**La région souhaite poursuivre son soutien privilégié à ce secteur riche de savoir-faire, d'emplois et d'activités pour le territoire**, tant sur le plan de l'appui aux programmes collectifs dédiés à l'artisanat à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté, que sur le plan des aides individuelles, au travers du renforcement des outils d'avances remboursables accessibles aux artisans. La structuration d'une chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Bourgogne-

Franche-Comté en 2017 devrait d'ailleurs contribuer à l'action régionale en faveur des artisans.

Depuis plusieurs années, les ex-régions de Bourgogne et de Franche-Comté ont soutenu les programmes d'actions des chambres de métiers sur leur territoire respectif. Des programmes reconduits en 2016 dans l'attente de la mise en œuvre de la convergence des politiques régionales et de la fusion des deux chambres. En

Bourgogne, ont ainsi été soutenus les programmes métiers de bouche, métiers d'art, TIC, artisans producteurs industriels, mais aussi l'observatoire économique... En Franche-Comté, les programmes aidés concernent notamment la transmission-reprise d'entreprises artisanales, les « foires et salons », la compétitivité et la stratégie, la mise en réseau des entreprises artisanales, etc.



**Jean-Claude Lagrange, vice-président en charge du développement économique**

« La région, qui a octroyé sur les deux anciens territoires plusieurs millions d'euros aux artisans à travers des systèmes de prêts et d'avances remboursables, poursuivra son aide financière en faveur de la création, du développement et de l'investissement des entreprises artisanales de Bourgogne-Franche-Comté, avec l'appui de la régie ARDEA. »

> ENTREPRISES

# Accompagner les mutations économiques

**Un dispositif spécifique pour les entreprises en mutation ou à potentiel de mutation sera mis en place par la région pour les accompagner.**

Elle s'appuiera notamment sur un travail de terrain de l'agence régionale de développement économique pour les identifier et agir le plus en amont possible. Un dispositif spécifique sera mis en place au moyen d'un panel d'outils destinés à donner toutes les chances à l'entreprise de trouver une ou des solutions permettant de dynamiser sa croissance (mutation offensive, valorisation des savoir-faire existants comme accélérateur de croissance, nouvelle stratégie,

diversification produits-marchés) ou d'adopter une stratégie défensive en vue de maintenir l'emploi voire de le dynamiser. Il s'appuiera aussi sur une approche globale des projets permettant d'analyser la diversification ou la réorientation partielle de l'activité vers des marchés à plus forte valeur ajoutée, vers l'intégration des nouvelles technologies et vers des diversifications produits/marchés. Par ailleurs la région, en complément de l'État chef de file sur ce champ, entend mobiliser l'ensemble des acteurs de l'écosystème et des outils utilisables pour anticiper et prévenir les difficultés des entreprises, et le cas échéant accompagner leur reprise.

> groupes politiques

- Notre région d'avance-La gauche unie  
>guillaume.badet@bourgognefranche.comte.fr
- Union des républicains, de la droite et du centre  
>anne.gautheron@bourgognefranche.comte.fr
- Les patriotes, Front national  
>groupe.fn@bourgognefranche.fr

> En actions, une publication de la région

- Directrice de la publication:** Marie-Guite Dufay
- Directeur de la rédaction:** Benoît Chaumont
- Rédaction:** Christophe Bidal, Maëlle Olivier-Jabbour, Estelle Chevassu
- Maquette/Mise en page:** Laurence Rozier
- Photos:** David Cesbron, Michel Joly, Philippe Maupetit, @clan d'oeil.fr / CCI BFC 2016
- Impression:** INORE Groupe  
Impression sur papier fabriqué à partir de 60 % de fibres recyclées
- ISSN:** 2492-3257